



La construction de deux ponts sur les rivières Kara et Koumongou

Le 21 avril 2017, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé a lancé les travaux de construction de deux ponts sur les rivières Kara et Koumongou (500km de Lomé). L'Etat togolais avait signé le 03 juillet 2015 avec le gouvernement japonais par l'entremise de l'Agence japonaise de coopération internationale, JICA ce projet d'une valeur environ 16 milliards de CFA représentant un montant record d'aide financière non remboursable qui s'inscrit dans le « Concept d'Anneau de Croissance Ouest-Africain » décidé lors de la TICAD V en 2013. De longueurs respectives de 120 et 160m, ces deux ouvrages sont d'une importance stratégique pour le désenclavement des localités avoisinantes, le développement national et l'intégration régionale. La construction de ces deux ponts permettra un trafic fluide et constitue un soulagement pour les transporteurs de la nationale N° 1 et un stimulateur de plus de l'économie togolaise et des pays de l'hinterland. Cette route, la Nationale N° 17 permettra au Togo de supporter le trafic routier avec la construction du troisième quai au port et constitue une alternative pour les transporteurs de la Nationale N°1.